

Extrait de la déclaration d'accident

Le 15 juillet 2009, à 10 h [....]

Lors du montage d'une charpente sur un pavillon, M. ..., aide monteurest chargé d'assister les monteure de charpente. Alors qu'il va chercher une contrefiche¹ tombée sous le stockage des fermettes, pour la réalisation de l'ouvrage, l'ensemble du stock s'écroule sur lui. Atteint de plusieurs fractures, il est hélicoptéré au centre hospitalier et subit plusieurs interventions. Si le pronostic vital n'est pas engagé, le risque de perdre ses facultés motrices est évoqué.

La situation



¹ Pièce en bois maintenant la structure interne de la fermette

La première analyse de l'entreprise

Un ensemble de pièces de bois destiné à l'assemblage d'une charpente, notamment des fermettes, est stocké à proximité du pavillon en construction. Le montage de la charpente est programmé pour le courant de la journée. L'ensemble est tenu en équilibre à l'aide d'étais.

L'ouvrier chargé d'approvisionner le chantier voulait prendre une pièce située sous les fermettes. En se déplaçant sous le stockage pour chercher la contrefiche, il a vraisemblablement heurté un des étais et l'ensemble des pièces de bois s'est écroulé sur lui.

Avant d'appeler les pompiers, ses deux collègues ont libéré manuellement la totalité du fardeau et constaté la gravité des blessures.

ACTIONS ENVISAGÉES PAR L'ENTREPRISE :

Piste organisationnelle :

- Stocker les pièces dans l'ordre d'assemblage
- Mettre en place une organisation concernant le stockage du matériel de chantier

Piste technique :

- Mettre en place un rack de stockage stable et adapté sur le chantier afin d'y entreposer l'ensemble des pièces de bois.

Piste humaine :

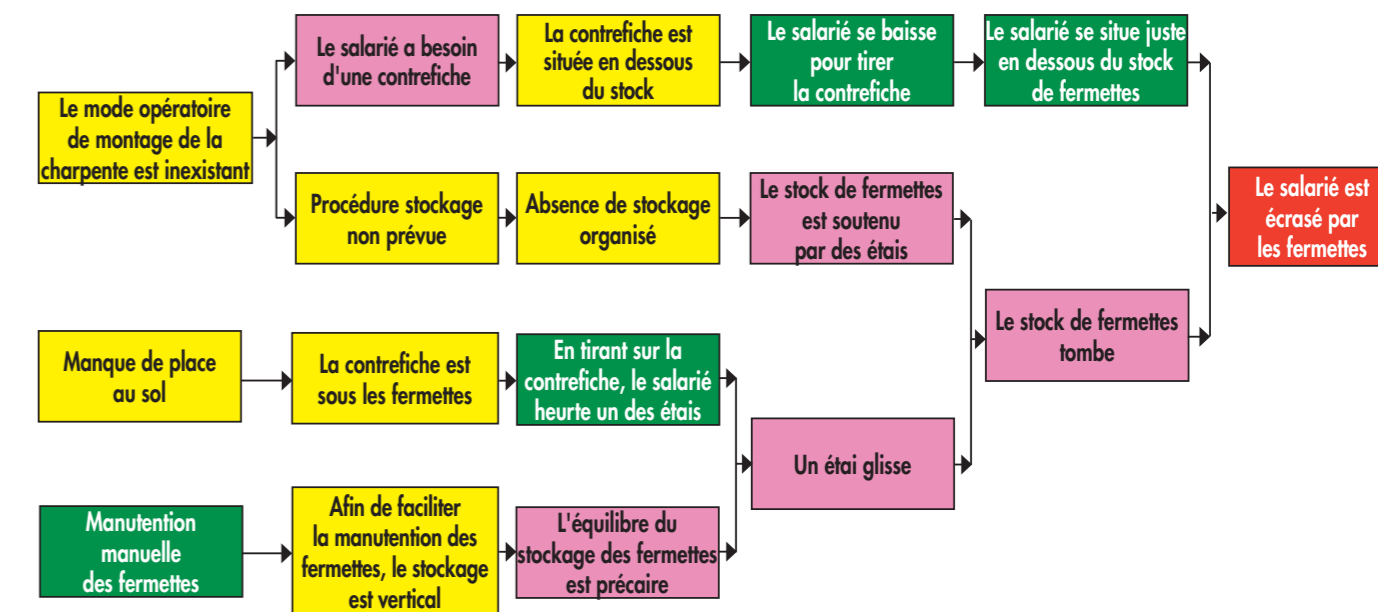
- Compléter les consignes d'hygiène-sécurité
- Etablir des consignes sur les conditions de stockage du matériel sur chantier
- Former des secouristes
- Programmer une réunion d'information du personnel sur l'accident et un rappel des règles générales de sécurité.

Est-ce suffisant pour qu'un tel accident ne se reproduise plus ?

La seconde analyse (étayée d'un arbre des causes)

- Le salarié a été embauché 2 mois plus tôt et a la qualification d'aide-monteur. Sa formation à la sécurité a été générique et non formalisée par écrit.
- Il n'y a pas de gestion de la logistique et du stockage des matériaux sur le chantier.
- Le mode opératoire de montage de la charpente n'a pas été formalisé et a été réalisé verbalement.

L'arbre des causes



Les autres pistes d'actions

- Dès la fabrication, stocker les fermettes et accessoires dans des racks et dans le sens de la pose. Ces racks serviront pour le transport et le stockage sur chantier.
- Etablir une liste nominative des pièces répertoriées et complétée par une notice de montage.
- Penser au recyclage des secouristes.
- Une formation à la prévention des risques liés au montage de charpente doit être assurée à l'ensemble des monteure.

**A afficher
SUP**